



LE JOURNAL NUMÉRIQUE DE LA LIGUE AU SERVICE DES CLUBS

LA LIGUE

et vous !

N°14

SOMMAIRE

Page 2 :

Assurance licences 25/26

Page 3 :

FMI

Page 4 :

Formalités administratives

Page 5 :

Assistance Juridique

Pages 6 & 7 :

Procès-Verbaux

Page 8 :

Nous Joindre

75 77 78 91
92 93 94 95



Assurance licences 25/26



INFORMATIONS IMPORTANTES :

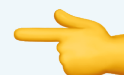
- Contrats d'assurance licence
- La possibilité de souscrire des garanties complémentaires
- Vos contacts (pour les personnes physiques)
- Vos contacts (pour les clubs)



Attention, le numéro de téléphone à changer !



Pour tout savoir sur les licences et assurances, [cliquez ici !](#)





FMI



En vue de la saison 2025-2026 et du retour des compétitions, voici des informations ci-dessous sur la réinitialisation des paramètres de la FMI ainsi qu'un rappel sur les bonnes pratiques de début de saison.

Plusieurs points sont abordés dans cet article :

1. Versions disponibles
2. Mots de passe
3. Paramétrage utilisateurs / équipes
4. Préparation des équipes
5. Récupération des rencontres et chargement des données du match - Uniquement l'équipe recevante !
6. Ressources d'aide



[Cliquez ici](#) pour tout savoir sur réinitialisation des paramètres de la FMI ainsi qu'un rappel sur les bonnes pratiques de début de saison.

75 77 78 91
92 93 94 95



Marche à suivre



Les clubs franciliens sont soumis à des formalités administratives chaque année comme la demande d'attestation d'affiliation à la FFF ou encore la demande d'attestation d'assurance responsabilité civile.

Pour vous aider, retrouvez ci-dessous les informations nécessaires avec la marche à suivre et les coordonnées de contact :

- L'attestation d'affiliation à la FFF
 - La fiche du club
- L'attestation d'assurance Responsabilité Civile
 - La déclaration de sinistre



[Cliquez ici](#) si vous souhaitez en savoir plus !



Assistance Juridique

Pour les clubs



Le monde du sport est amené à se professionnaliser pour faire face à une judiciarisation croissante dans un contexte réglementaire qui évolue et se complexifie.

Fort de ce constat, la Ligue de Paris a travaillé, pendant plusieurs mois, avec un Cabinet d'avocats expert dans l'industrie du sport et les institutions sportives afin de pouvoir proposer à la fois à ses Districts et à ses clubs un accompagnement dans les problématiques juridiques qu'ils rencontrent au quotidien.

Ainsi, nous vous proposons une permanence juridique mensuel :

« ASSISTANCE CLUB »

Un ou plusieurs avocats du Cabinet seront présents au siège de la Ligue et recevront les Clubs afin de leur apporter une assistance juridique. Les rendez-vous pourront se faire par téléphone ou par voie de visio-conférence.

Les clubs seront reçus sur rendez-vous.

Retrouvez plus d'informations sur notre site internet en cliquant [ici](#) !





Procès-Verbaux



Commission Régionale du Football Féminin

Commission Régionale du Football Entreprise & Critérium



Commission des Statuts et Règlements &
Contrôle des Mutations

Mutations Supplémentaires pour les équipes disputant un
Championnat Régional



Commission Régionale Prévention
Médiation Éducation



Procès-Verbaux

Commission Régionale des Compétitions Jeunes et Séniors
N°16



Commission Régionale Futsal
N°11

Commission Régionale Football Loisirs



Commission Régionale Futsal
N°12

Commission Régionale des Compétitions Jeunes et Séniors
N°17





Nous Joindre

Horaires d'ouvertures du standard téléphonique

01 42 44 12 12

LUN. - VEN.

09H30 - 12H30

13H30 - 17H30

SAM. - DIM.

Permanence Téléphonique



Contacts

DA COSTA Sandra

01 85 90 04 90

DUBOIS Alexia

01 85 90 03 77

NOGUEIRA Stacy

01 85 90 04 73

SALISSOU Raïssa

01 42 44 12 25

Responsable IR2F

Département Technique

Chargée de Formation BEF

Formation Initiale Arbitrage

Retrouvez toute l'actualité du
Football Francilien sur les réseaux

paris-idf.fff.fr

